



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 28 novembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 28 novembre 2017, à 18 h 52, à la salle de conférence de l'hôtel de ville située au 1265, chemin Élie-Auclair à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Les membres du conseil sont tous présents, reçoivent l'avis de convocation et renoncent au délai de 2 jours relatifs à la réception dudit avis.

Est également présent Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

L'ouverture de la séance extraordinaire est ouverte à 18 h 52 par le maire Jean-Yves Poirier.

2017-11-318

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour pour la séance extraordinaire du 28 novembre 2017.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017, tel que rédigé :

1. Remise de l'assemblée du conseil prévue le 18 décembre 2017 au 11 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-319

REMISE DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL PRÉVUE LE 18 DÉCEMBRE 2017 AU 11 DÉCEMBRE 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal avait fixé au 18 décembre 2017 la date de la séance ordinaire du mois de décembre;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite que ladite assemblée ait plutôt lieu le 11 décembre 2017;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE FIXER la séance ordinaire du conseil municipal pour le mois de décembre au 11 décembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Aucune question de la part de l'assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 18 h 56 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyée par le conseiller François Perreault#,
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance
extraordinaire du 28 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier